L’exécution administrative et financière des marchés publics :

Objectif de formation publié 2023	Contenu Publié 2023	Public Publié 2023	Présence du stage 2023 sur un itinéraire 2023	Niveau 2023	Modalité d'organisation du stage	Durée jours	Jours présentiels	Jours à distance
Appliquer les règles d'exécution administrative et financière des marchés publics, Employer les outils d'exécution financière et administrative des marchés publics.	- les acteurs de la gestion administrative et financière, - l'engagement, la liquidation, le mandatement et le règlement de la dépense : . le délai de paiement, . la vérification du service fait, . les pièces justificatives, . les intérêts moratoires. - les avances, acomptes et décompte général et définitif, - les actes pris en cours d'exécution, - le nantissement et la cession de créances, - les procédures de réception et d'admission, - la retenue de garantie, la caution et la garantie à première commande, - le prix dans les marchés publics : . unitaires et forfaitaires, . modalités de révision, . clause d'optimisation. - la sous-traitance, - les pénalités, - les modifications en cours d'exécution, - la défaillance des titulaires, - la fin anticipée.	- assistantes et assistants de gestion financière, budgétaire ou comptable, - chargés et chargées de la commande publique, - coordonnateurs et coordonnatrices budgétaire et comptable, - responsables de gestion budgétaire et financière, - responsables de gestion comptable, - secrétaires de mairie.	Oui	Approfondissement	Présentiel et à distance	3	2	1